

La sortie de crise rassure autant qu'elle inquiète

Covid-19 Le Conseil fédéral dévoile son plan pour relancer la machine économique. Les oubliés restent nombreux.



Alain Berset l'avait prédit: l'assouplissement sera progressif. Image: Keystone

[Par Florent Quiquerez](#) ABO+ Mis à jour à 21h27

Alain Berset a le sens de la formule: «Nous souhaitons avancer aussi vite que possible, mais aussi lentement que nécessaire.» Dans ce difficile numéro d'équilibriste entre urgence sanitaire et défi économique, le ministre de la Santé et ses collègues ont présenté ce jeudi un plan pour sortir de la crise provoquée par le coronavirus. La sortie du confinement à la suisse sera progressive. «On a pu ralentir les contaminations, les hôpitaux ont résisté. C'est une bonne nouvelle et nous allons pouvoir maintenant prévoir certains assouplissements, explique la présidente de la Confédération, Simonetta Sommaruga. Mais il s'agit d'avancer pas à pas pour éviter un rebond de l'épidémie.»

La stratégie du Conseil fédéral se base sur trois dates, suffisamment éloignées les unes des autres pour pouvoir faire des ajustements. Chaque assouplissement s'accompagnera de plans

de protection. Selon la branche, il peut s'agir d'une recommandation ou d'une obligation de porter un masque. Les mesures de distanciation sociale et d'hygiène restent par ailleurs de rigueur. Si certaines branches peuvent se réjouir, d'autres ne savent toujours pas à quoi elles doivent s'attendre. «De nombreux secteurs vont au-devant de défis énormes», a reconnu Guy Parmelin. Le ministre de l'Économie prévient déjà: «Toutes les activités ne pourront pas être préservées.»

Démarrage le 27 avril

Dans un premier temps, le Conseil fédéral a décidé d'assouplir les restrictions pour toutes les activités «qui n'impliquent que peu de contacts directs, qui n'occasionnent pas de flux importants de personnes et pour lesquelles il est facile de mettre en place des plans de protection». Les hôpitaux pourront recommencer à effectuer des interventions, et les cabinets reprendre leurs activités. On pense ici aussi aux dentistes ou aux physiothérapeutes.

Deux autres catégories d'établissements pourront aussi ouvrir dès le 27 avril: les magasins de bricolage, jardineries et autres fleuristes – dont la période actuelle est cruciale pour la poursuite de leur activité – et les établissements qui offrent des services impliquant un contact physique, mais qui, moyennant des mesures de protection, peuvent éviter la contagion. Il s'agit des coiffeurs, masseurs et tatoueurs. Autre précision importante, les personnes extérieures à la famille proche d'un défunt pourront à nouveau assister aux funérailles.

Le 11 mai, les écoles

À partir de cette date, les autres magasins et les marchés devraient eux aussi rouvrir leurs portes. Devraient, car une analyse de la situation de l'épidémie sera faite le 29 avril. Le 11 mai sera aussi un soulagement pour beaucoup de parents, car les écoles obligatoires devraient reprendre du service. Cette décision surprend. N'est-ce pas utopique de respecter la distanciation sociale dans une classe? «Il faudra adapter les concepts scolaires, répond Alain Berset, mais nous avons aussi remarqué que les enfants n'étaient pas atteints par la maladie, et qu'ils n'étaient pas non plus des vecteurs de propagation.» Questionné sur l'ouverture des crèches, ce dernier a insisté sur le fait que ces structures n'avaient pas été fermées, quand bien même certains Cantons ont imposé des restrictions aux parents. La levée de ces restrictions devrait être faite au cas par cas. Par contre, il n'est toujours pas recommandé aux grands-parents de côtoyer leurs petits-enfants.

Le 8 juin, les loisirs

Dans cette troisième phase, ce sont les écoles professionnelles et du secondaire qui devraient rouvrir leurs portes, de même que les hautes écoles. Le timing vaut aussi pour plusieurs structures de loisirs, comme les musées, les bibliothèques, les jardins botaniques et zoos. C'est à cette date-là encore que l'interdiction de rassemblement – pas plus de cinq personnes – pourrait être assouplie. Mais là aussi, le conditionnel est de mise. La décision finale sera prise le 27 mai prochain par le Conseil fédéral.

L'inconnue pour les autres

Si certaines branches peuvent d'ores et déjà préparer la suite, ou en tout cas l'envisager, d'autres restent dans le flou, à l'image de la gastronomie. «La branche doit élaborer des plans pour une ouverture progressive», a relevé Simonetta Sommaruga. «C'est un préalable mais

pas encore une garantie d'ouverture», a toutefois ajouté Alain Berset. Dans les faits, aucune date n'a encore été prévue pour les bars et autres restaurants, et la situation s'annonce catastrophique (lire l'encadré). À la veille de la saison estivale, c'est même toute la branche du tourisme qui vacille, puisque les mêmes interrogations pèsent sur les compagnies de télécabine, les trains touristiques ou les croisières sur les lacs. Enfin, la même inconnue persiste autour de l'ouverture des frontières. S'agissant des grandes manifestations – comme les matches ou les festivals – le Conseil fédéral n'a là non plus rien décidé. «Cette question sera approfondie lors d'une prochaine séance», a promis Alain Berset.

Créé: 16.04.2020, 21h26